

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE L'AGGLOMERATION  
MELUN VAL DE SEINE (C.A.M.V.S)**

-----

**2023.3.2.24**

Le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni le MERCREDI 12 AVRIL 2023 à 18h00 dans les locaux de la Communauté d'Agglomération, 297 rue Rousseau Vaudran - 77190 Dammarie-lès-Lys, sous la présidence de M. Louis VOGEL, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

**PRESENTS**

Josée ARGENTIN, Patricia CHARRETIER, Régis DAGRON, Henri DE MEYRIGNAC, Bernard DE SAINT MICHEL, Olivier DELMER, Willy DELPORTE, Denis DIDIERLAURENT, Serge DURAND, Séverine FELIX-BORON, Pascale GOMES, Sylvain JONNET, Françoise LEFEBVRE, Michel ROBERT, Alain TRUCHON, Franck VERNIN, Louis VOGEL, Lionel WALKER, Pierre YVROUD.

**Date de la convocation :**  
31/03/2023

**ABSENTS EXCUSES REPRESENTES**

Fatima ABERKANE-JOUDANI a donné pouvoir à Henri DE MEYRIGNAC, Julien AGUIN a donné pouvoir à Pierre YVROUD, Véronique CHAGNAT a donné pouvoir à Françoise LEFEBVRE, Philippe CHARPENTIER a donné pouvoir à Michel ROBERT.

**Date de l'affichage :**  
06/04/2023

**ABSENTS EXCUSES**

Gilles BATAIL, Noël BOURSIN, Thierry FLESCHE, Christian HUS, Jean-Claude LECINSE, Kadir MEBAREK, Henri MELLIER, Thierry SEGURA.

**Nombre de membres :**  
en exercice : 31  
présents ou représentés : 23

\*\*\*

**OBJET : ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DES STAGES SPORTIFS ' SPORT  
PASSION 2023 '**

## Le Bureau Communautaire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts en vigueur de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ;

VU la délibération n°2020.3.4.76 du 17 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire, notamment, pour approuver les règlements intérieurs régissant le fonctionnement des équipements et des activités communautaires ouverts au public ;

### DÉCIDE

**D'APPROUVER** le règlement intérieur des stages sportifs « Sport Passion 2023 », joint en annexe de la présente décision.

Adopté à l'unanimité.

Fait le mercredi 12 avril 2023 à Dammarie-Lès-Lys.

Pour extrait confirme,

Accusé de réception

077-247700057-20230412-50788-AR-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/23

Publication ou notification : 13/04/2023

Signé par le Président, Louis VOGEL



Louis Vogel

Président de la CAMVS  
Maire de Melun  
Conseiller Régional